

Championnat de France des équipes 2 Messieurs - Promotion Golf de La Chassagne 24-26 mai 2024

REGLES LOCALES SPECIFIQUES

Ces règles locales complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales et annulent toutes autres règles locales préexistantes.

Règle locale E-3 : Placer la balle.

Dans la zone générale sur la partie tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur est autorisé à placer sa balle à une longueur de **carte de score**. Une fois placée, la balle est en jeu et le joueur perd le droit de la placer à nouveau.

Hors Limites : (Règle 18.2)

- En l'absence de ligne blanche, le Hors Limite est défini par l'élément le plus intérieur entre les piquets blancs, grillages ou clôtures (Hors clôture électriques)
- Le practice est hors limites. La limite est définie par les piquets blancs et les murs extérieurs du practice.

Balle provisoire – (Règle 18.3)

Le fait de ne pas jouer une balle provisoire dans une situation qui pouvait l'exiger pourra entraîner une pénalité pour retard de jeu – R 5.6

Zones à pénalité - (Règle 17)

- En l'absence de ligne, la limite des ruisseaux et bassins est déterminée par la rupture de pente ;
- Trou n° 9 et trou n° 14, les Zones à Pénalité à droite s'étendent à l'infini ;
- Trou n°15, la limite de la Zone à Pénalité à droite est déterminée par l'alignement des piquets rouges.

Mauvais green - (Règle 13.1f)

- Le green d'expérimentation à gauche avant le green du trou n°6.

Conditions anormales du parcours - (Règle 16.1)

- Les chemins et leur talus ;

Zones de jeu interdit :

- Les plantations de cèdres et leurs cuvettes d'arrosage marquées par un piquet bleu ;
- Le chemin à droite du trou n°3, jusqu'à la limite du parcours, ainsi que la vigne et sa treille ;
- La pente abrupte avant le green du trou n°9 signalée par des piquets bleus.

Rappel des règles

- **R 20.1c (3) :** En **stroke-play**, en l'absence d'un arbitre, si un joueur doute de la procédure, il peut jouer 2 balles et doit rapporter les faits au comité, sous peine de disqualification.

Rappel de sécurité - (Règle 1.2 Code de comportement)

- Sur le trou n°13, les joueurs doivent signaler la libération de la zone de retombée de balle en actionnant la cloche à gauche avant d'arriver sur le green.

Temps de jeu maximum : **4h30 (+2' pour arriver au Recording)**

Epreuve **non-fumeur**.

Appel à un arbitre : 03 80 40 78 57